

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le lundi 22 janvier 2024 à 8 h 30  
par téléconférence**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Greffier adjoint  
M. Dominic Lapointe, Chargé de dossiers ou missions  
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse  
M. Alex Norris, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE24 0095**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE24 0096**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'exercer le droit de préemption pour acquérir de Anna Kiorpelidis, représentée par George Andrew Bougadis, à des fins d'habitation de logement social, un immeuble situé au 11, rue Marie-Anne Est, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, constitué des lots 2 003 861, 2 003 862 et 2 003 865 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de terrain de 1 546,4 mètres carrés, pour le prix de 9 109 108 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet, notamment le contrat notarié ou l'avis de transfert, le cas échéant;
- 3- d'autoriser un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière à signer un contrat notarié substantiellement conforme à l'offre d'achat;
- 4- d'émettre le chèque requis pour la transaction au nom Anna Kiorpelidis, représenté par George Andrew Bougadis, ou au nom du notaire fiduciaire en fidéicommiss du vendeur ou, si le dépôt devait se faire en Cour supérieure, au nom du ministre des Finances;
- 5- d'autoriser la signature de la convention de services professionnels entre le vendeur et le notaire fiduciaire, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
- 6- d'autoriser un transfert budgétaire en provenance du Service de l'Habitation vers le Service de la gestion et planification des immeubles au montant de 65 174 \$, net de taxes, afin de couvrir les frais de détention en lien avec cette acquisition;
- 7- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1239245014

\_\_\_\_\_

**Levée de la séance à 8 h 34**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE24 0095 et CE24 0096 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Luc Rabouin  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Domenico Zambito  
Greffier-adjoint de la Ville